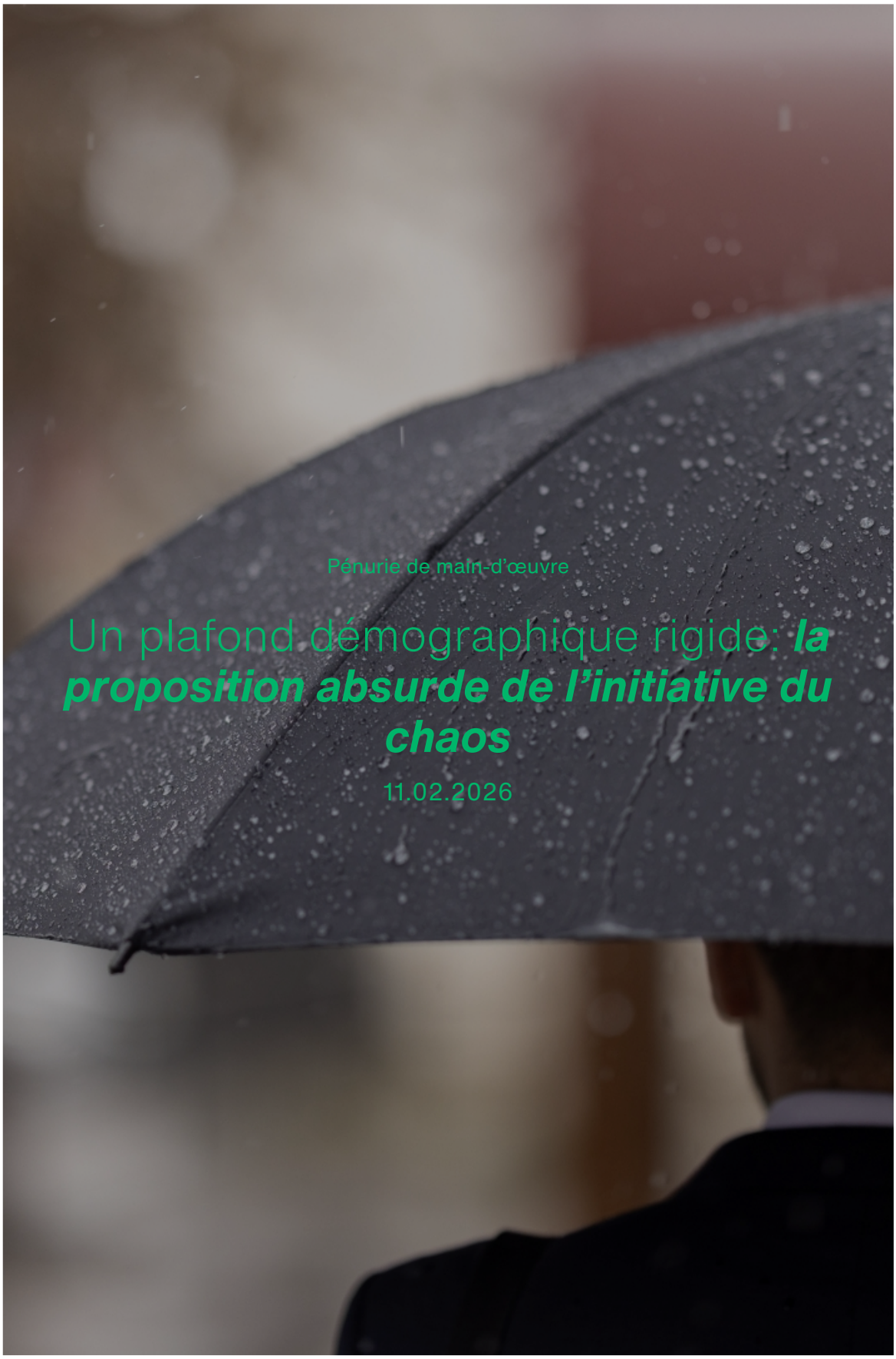

Pénurie de main-d'œuvre

Un plafond démographique rigide: ***la proposition absurde de l'initiative du chaos***

11.02.2026

D'un coup d'oeil

L'initiative du chaos demande que la population résidante permanente de la Suisse reste en deçà de 10 millions de personnes jusqu'en 2050. Pour cela, elle impose d'introduire un plafond démographique rigide et de résilier, entre autres, l'accord sur la libre circulation des personnes avec l'UE. Ce faisant, elle met délibérément en péril la voie bilatérale avec l'UE et ignore l'évolution démographique en Suisse, car notre pays continuera de dépendre de l'immigration de main-d'œuvre. L'initiative du chaos ne résout aucun problème, mais en crée une multitude. Elle menace la sécurité et la prospérité de la Suisse.

La présente prise de position a été publiée conjointement avec l'Union patronale suisse.

Inhalt

1. Position d'economiesuisse
2. Un plafonnement rigide du nombre d’habitants n’est pas sensé
3. Conséquences pour le marché du travail, le fonctionnement de la vie quotidienne et les assurances sociales
4. Répercussions sur les accords bilatéraux et la prospérité
5. Des mesures rapides et ciblées plutôt qu’un plafonnement de la population
6. Conclusion

Position d'***economiesuisse***

L'initiative du chaos de l'UDC doit être clairement rejetée pour plusieurs raisons:

- Elle met délibérément en péril la voie bilatérale avec l'UE, alors même que les Bilatérales constituent un facteur de prospérité décisif pour la Suisse.
- À l'heure actuelle, le nombre de travailleurs partant à la retraite dépasse celui des jeunes entrant sur le marché du travail. Cette évolution démographique ne fera que s'accentuer. Sans la main-d'œuvre issue de l'UE/AELE dont notre pays a un besoin crucial, la Suisse risque de stopper le développement des entreprises sur sol helvétique, de voir ses recettes fiscales diminuer, l'innovation reculer, l'organisation et le niveau des services se dégrader. Il en résulterait une perte de prospérité et une baisse de la qualité de vie pour tous.
- Sans l'apport de la main-d'œuvre étrangère, l'AVS serait plus rapidement confrontée à des difficultés. Les travailleurs étrangers contribuent au financement à long terme de notre prévoyance vieillesse.
- Les préoccupations de la population face à l'immigration doivent être prises au sérieux. La Suisse doit adopter des mesures appropriées pour accroître la productivité, mieux utiliser le potentiel de la main-d'œuvre locale, et déployer des actions ciblées dans les domaines de l'asile, du logement et des infrastructures.

Le 3 avril 2024, l'UDC a déposé à la Chancellerie fédérale les signatures pour l'initiative populaire «Pas de Suisse à 10 millions! (initiative pour la durabilité)», qui a abouti formellement le 10 mai 2024.

Ce que demandent les initiants

L'initiative entend inscrire dans la Constitution fédérale à l'article 73a, al. 1, que la population résidante permanente de la Suisse ne doit pas dépasser 10 millions de personnes avant 2050 (cf. texte de l'initiative). Si ce seuil est dépassé, le Conseil fédéral et le Parlement doivent prendre toutes les mesures à leur disposition pour assurer le respect de cette valeur limite. Des accords internationaux, tels que le Pacte mondial des Nations unies sur les migrations, explicitement cité, devraient être dénoncés. Si, deux ans après que le seuil a été dépassé pour la première fois, le nombre d'habitants n'a pas pu être ramené au-dessous de 10 millions, l'accord sur la libre circulation des personnes (ALCP) avec l'Union européenne (UE) devrait lui aussi être dénoncé. Dès que la population atteint les 9,5 millions de personnes, le Conseil fédéral et le Parlement doivent déjà prendre des mesures dans les limites de leurs compétences, notamment en matière d'asile et de regroupement familial.

L'objectif de l'initiative est de créer le chaos dans les relations bilatérales

Bien que l'UDC ait intitulé son texte «initiative pour la durabilité», la durabilité n'est ici qu'un terme trompeur destiné à masquer ses véritables intentions. L'objectif réel des initiants est la résiliation de la libre circulation des personnes avec l'UE. Comme lors de la votation sur l'initiative «de limitation» en 2020, l'UDC vise à semer le chaos dans les relations bilatérales avec l'UE. En raison de la clause guillotine, tous les accords bilatéraux I deviennent caducs en cas de résiliation de l'ALCP. Il en va de même pour les accords de Schengen/Dublin (accords bilatéraux II), car lors des négociations sur la participation de la Suisse à l'espace Schengen, l'UE avait liée celle-ci à la libre circulation des personnes.

L'initiative demande un plafond démographique, pas un système de contingents

L'UDC souhaite résilier l'accord sur la libre circulation des personnes et confier le pilotage de l'immigration à l'État. Pour cela, on évoque souvent un système de contingents. L'expérience a toutefois montré qu'un tel système est très bureaucratique et peu flexible. Il faut aussi souligner que l'initiative ne demande pas d'introduire des contingents. Son texte est clair: la Suisse doit introduire un plafond démographique rigide qui limite la population à 10 millions de personnes.

À quel moment la Suisse atteindra-t-elle ce seuil?

À la demande du Conseil fédéral, l'Office fédéral de la statistique (OFS) établit régulièrement des scénarios relatifs à l'évolution de la population suisse. Les scénarios actualisés ont été présentés en avril 2025. L'OFS calcule systématiquement trois scénarios de base, fondés sur différentes hypothèses relatives au taux de natalité, à l'espérance de vie et à l'immigration nette:

1. Le **scénario de référence** poursuit sur les évolutions observées ces dernières années pour les trois facteurs d'influence.
2. Le **scénario «haut»** se fonde sur des hypothèses qui aboutissent à une croissance démographique plus forte.

3. Le **scénario «bas»** se fonde sur des hypothèses qui aboutissent à une croissance démographique plus faible.

Selon le scénario, la Suisse atteindra la barre des 10 millions de personnes en 2042 (scénario de référence) voire en 2034 déjà (scénario «haut»)[1]. La population suisse ne reste au-dessous du plafond démographique, même à long terme, que dans le scénario «bas». À cet égard, il est important de mentionner que les initiants critiquent les prévisions démographiques de l'OFS, qu'ils jugent trop basses (cf. communiqué de presse). Pour tenir compte de cette critique, nous nous concentrons donc sur le scénario de référence et le scénario «haut».

Figure 1: Scénarios relatifs à la croissance démographique en Suisse

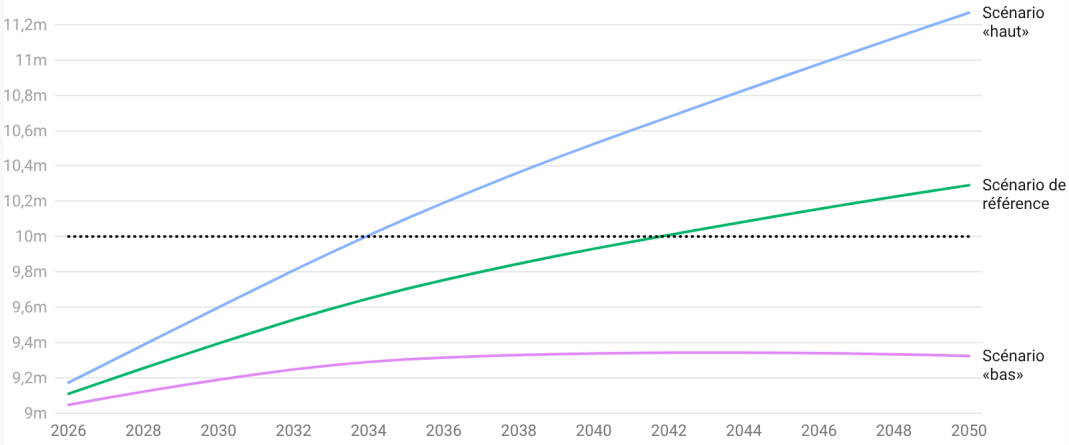

Graphique: economiesuisse (Guido Saurer) • Source: OFS • Créé avec Datawrapper

Scénario «haut»: quelle immigration nette serait encore possible?

Le scénario «haut» montre particulièrement bien l'absurdité d'un plafond démographique rigide. Selon ce scénario, la Suisse atteindrait la valeur limite en 2034 et devrait, conformément au texte de l'initiative, prendre toutes les mesures à sa disposition pour assurer le respect de la valeur limite de 10 millions de personnes. Les initiants mettent surtout l'accent sur les restrictions en matière d'immigration. Pour simplifier, imaginons que l'immigration nette soit réduite à zéro aussitôt que la valeur limite est atteinte. Dans ce cas, à compter de 2034, l'évolution démographique baisserait à hauteur du solde migratoire net cumulé. Dans ce scénario, un plafond démographique rigide signifie donc un refus catégorique de toute entrée en Suisse, à moins qu'elle ne soit compensée par un départ. Il n'en va pas uniquement de l'économie et de ses besoins en main-d'œuvre. Imaginez une société où un Suisse ne peut vivre dans son pays avec sa compagne étrangère que si une autre personne quitte la Suisse.

Figure 2: Scénario «haut», hors immigration nette, à partir de 2034

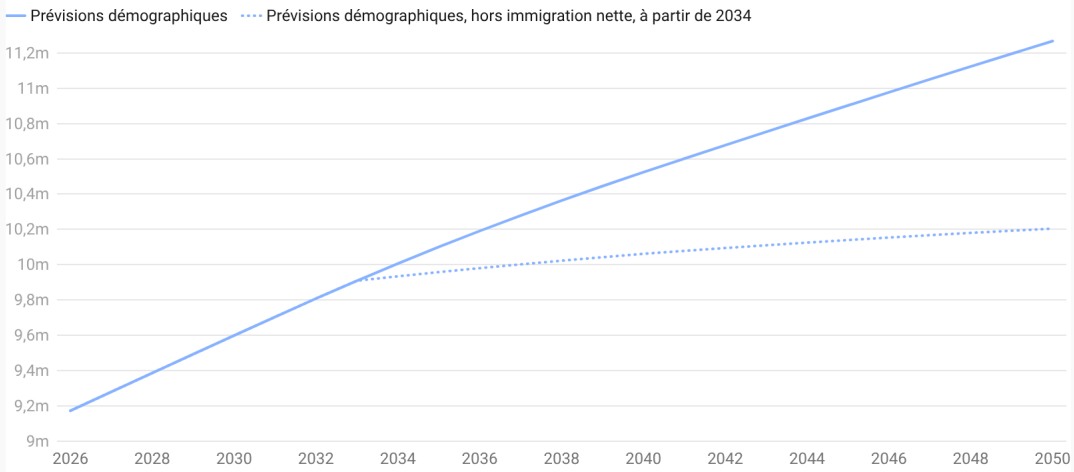

Graphique: economiesuisse (Guido Saurer) • Source: OFS, calculs d'economiesuisse • Créé avec Datawrapper

Quelle immigration nette serait autorisée dans le scénario de référence?

Suivons le même raisonnement en nous fondant sur le scénario de référence, où la population atteint le plafond démographique en 2042. Si on part également du principe que l'immigration nette serait réduite à zéro, la population diminue légèrement les années suivantes. Ce scénario autoriserait donc un solde migratoire positif. Mais pour éviter de dépasser la valeur limite d'ici à 2050, comme le prévoit l'initiative, l'immigration nette ne devrait pas dépasser 12 691 personnes par an.

Figure 3: Scénario de référence, hors immigration nette, à partir de 2042

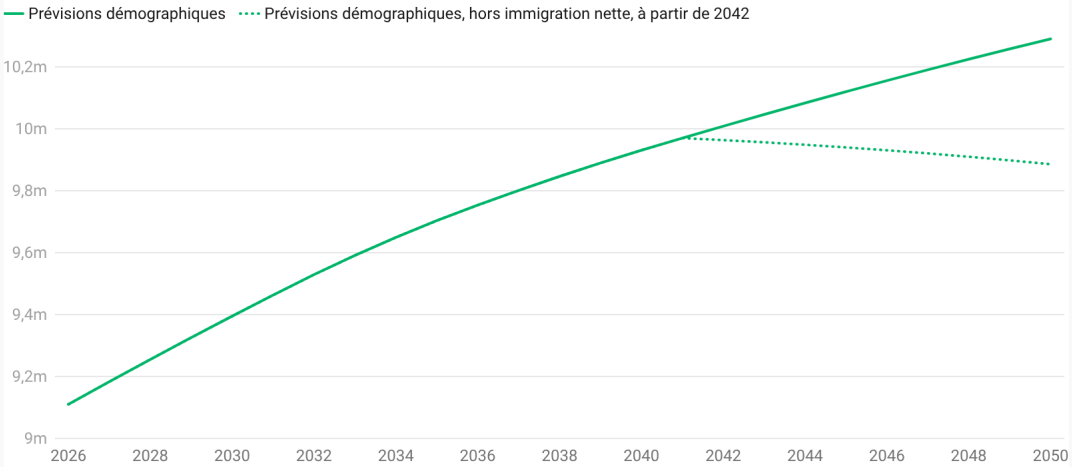

Graphique: economiesuisse (Guido Saurer) • Source: OFS, calculs d'economiesuisse • Créé avec Datawrapper

Un plafonnement de la population signifierait l’arrêt de l’immigration de main-d’œuvre étrangère

Avec le plafond démographique rigide proposé, une fois que le seuil de 10 millions d’habitants serait atteint, il ne serait plus possible de faire venir ne serait-ce qu’un seul travailleur étranger supplémentaire en Suisse. Selon le scénario, l’immigration nette encore admise serait nulle ou de 12 691 personnes. Il ne s’agit toutefois pas d’un contingent pour la migration liée au marché du travail, mais de l’immigration nette totale autorisée. L’introduction d’un tel plafond démographique aurait pour conséquence un arrêt de l’immigration de main-d’œuvre supplémentaire. L’initiative ne vise donc pas à introduire un pilotage étatique de l’immigration, mais à plafonner le nombre d’habitants et ainsi mettre un terme à l’immigration liée au marché du travail.

Conséquences pour ***le marché du travail, le fonctionnement de la vie quotidienne et les assurances sociales***

Un plafond démographique rigide est une exigence radicale, qui est même absurde si l'on considère l'évolution démographique de la Suisse. Que ce soit du point de vue du marché du travail, de celui du fonctionnement du pays ou de celui du financement des assurances sociales, le nombre d'habitants seul n'est pas déterminant. Il faut surtout tenir compte de l'évolution de la population en âge de travailler, allant de 20 à 64 ans. Il faut également tenir compte de l'évolution au fil du temps du rapport entre la population active et le reste de la population. Cela est particulièrement pertinent pour l'assurance vieillesse et survivants (AVS), car c'est la population active occupée qui finance directement les retraités via un système de répartition. En raison du vieillissement de la population, la Suisse est confrontée aux deux évolutions suivantes:

1. la population active indigène diminue
2. le rapport de dépendance des personnes âgées augmente

La population active indigène diminue considérablement

La différence entre le nombre de personnes âgées de 20 ans et celles de 65 ans montre clairement l'évolution de la population en âge de travailler en Suisse. Elle permet d'estimer le nombre de jeunes entrant sur le marché du travail et celui des personnes partant à la retraite chaque année. Une image claire se dessine en Suisse depuis quelques années déjà: chaque année, le nombre de personnes partant à la retraite augmente par rapport au nombre de jeunes entrant sur le marché du travail. Cette évolution va se poursuivre. En conséquence, la population active indigène diminue. En 2029, la baisse non compensée sera particulièrement élevée. Le nombre de nouveaux retraités dépassera de 30 000 le nombre de jeunes entrant sur le marché du travail. Comme on peut le voir dans la figure 4, l'écart se réduit ensuite, mais il reste négatif à long terme. Après 2040, il y aura une deuxième vague de départs à la retraite qui ne pourra pas être remplacée par de la main-d'œuvre indigène jeune.

Figure 4: Évolution du nombre de personnes âgées de 20 ans et de 65 ans

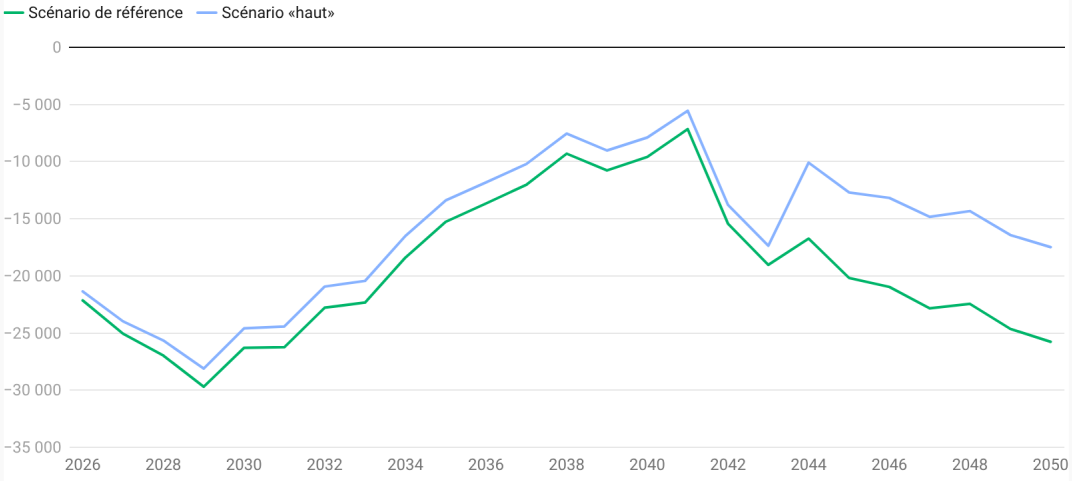

Graphique: economiesuisse (Guido Saurer) • Source: OFS, calculs d'economiesuisse • Créé avec Datawrapper

Le taux de dépendance des personnes âgées s'envole

Le taux de dépendance des personnes âgées correspond au rapport entre la population active et les personnes à la retraite. Il indique le nombre de personnes à la retraite pour 100 personnes en âge de travailler. La figure 5 montre l'évolution de ce rapport en défaveur de la population active. Aujourd'hui, on compte 35 personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 personnes en âge de travailler. D'ici à 2050, cette proportion passera à 45 personnes de 65 ans et plus. Autrement dit, pour un retraité, il n'y a plus qu'un peu plus de deux personnes en âge de travailler. L'introduction d'un plafond démographique rigide ne ferait que renforcer cette évolution. En effet, l'immigration en Suisse, qui sera pratiquement empêchée si la valeur limite est atteinte, concerne en grande partie des personnes en âge de travailler.

Figure 5: Taux de dépendance des personnes âgées

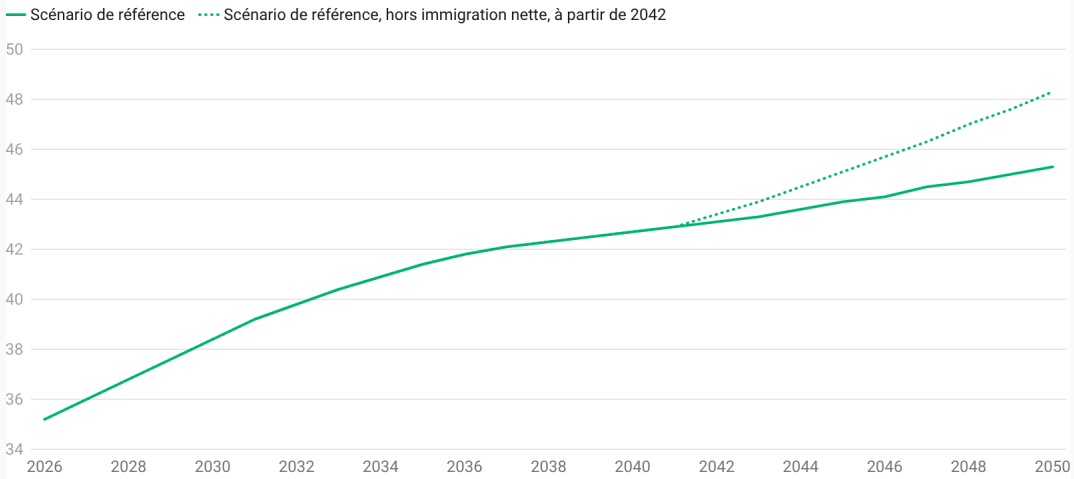

Graphique: economiesuisse (Guido Saurer) • Source: OFS, calculs d'economiesuisse • Créé avec Datawrapper

Pénurie de main-d'œuvre et chaos dans l'organisation de la vie quotidienne

Un plafond démographique rigide limiterait considérablement voire supprimerait totalement les possibilités pour la Suisse de corriger l'évolution démographique via l'immigration. Les conséquences négatives seraient graves: de plus en plus d'entreprises seraient dans l'incapacité de trouver la main-d'œuvre adéquate en Suisse. Ce serait une incitation pour les entreprises qui le pourraient à délocaliser ou à développer leurs sites et leurs activités à l'étranger. Avec pour conséquences, une forte diminution des recettes fiscales, une baisse de la création d'emplois de qualité en Suisse, voire des suppressions d'emplois, ainsi qu'un déplacement d'activités d'innovation à l'étranger. Le système de santé atteindrait beaucoup plus rapidement ses limites en raison d'une pénurie de médecins et de personnel soignant, ce qui entraînerait une détérioration considérable des soins avec des goulets d'étranglement et des listes d'attente. Les transports publics devraient eux aussi réduire la voilure en raison d'une pénurie de personnel. Il serait difficile de trouver des artisans pour effectuer des réparations, et de nombreux restaurants, hôtels et magasins se verraient contraints de réduire leurs heures d'ouverture ou de cesser leur activité de manière saisonnière ou définitive. L'agriculture aurait de plus en plus de mal à recruter suffisamment de main-d'œuvre, ce qui nuirait à l'approvisionnement en denrées alimentaires indigènes. De plus, la pénurie de main-d'œuvre compliquerait considérablement la construction d'infrastructures et de logements.

Raphael Tobler, président de la Swiss Startup Association

«L'initiative du chaos de l'UDC est une idée absurde. Non seulement elle entraînerait la résiliation des accords bilatéraux, mais elle aggraverait massivement la pénurie de main-d'œuvre en Suisse. Nous, les start-up, avons besoin de personnel qualifié. L'immigration via la libre circulation des personnes est essentielle, sachant que près de 70% des personnes concernées entrent directement sur le marché du travail. Je n'ose pas imaginer les luttes pour la répartition des travailleurs une fois que le plafond fixé par l'initiative serait atteint. Une chose est déjà sûre malheureusement: nous, les start-up, ne seront pas les premières servies.»

Le chaos dans le financement des assurances sociales

Le vieillissement de la population reste un défi majeur pour le financement de nos assurances sociales. Le nombre de bénéficiaires de prestations augmente plus vite que celui des cotisants. L'immigration de main-d'œuvre sur le marché du travail contrecarre cette évolution, car les nouveaux arrivants sont plus jeunes en moyenne que la population indigène actuelle, ce qui est positif pour les assurances sociales. Les chiffres actuels montrent que les ressortissants de l'UE/AELE contribuent à hauteur de 27% au financement du 1er pilier (AVS, AI et APG), mais ne perçoivent que 14,9% des prestations. Un rapport (en allemand) élaboré à la demande de l'Office fédéral des assurances sociales montre en outre que l'immigration a également des effets positifs à long terme pour l'AVS, l'AI et les APG, même en tenant compte des prestations que percevront les cotisants étrangers. Le rapport prestations/cotisations est particulièrement bon pour les ressortissants de l'UE/AELE, car ils ont des revenus supérieurs aux autres groupes d'immigrés, participent davantage au marché du travail et séjournent moins longtemps en Suisse.

Si la Suisse introduisait un plafond démographique rigide, elle devrait pratiquement renoncer à toute immigration nette. Un nombre de plus en plus faible de cotisants devrait alors financer un nombre de plus en plus

élevé de bénéficiaires. Il est évident que cela détériorerait encore la situation de la prévoyance vieillesse. Les charges de la population augmenteraient massivement. En l'absence de mesures correctrices, le résultat de répartition – soit le rapport entre les recettes courantes et les dépenses – se détériorerait nettement et, comme les rentes sont en principe garanties, il faudrait que les recettes augmentent (ou que les dépenses baissent). À l'heure actuelle, les recettes sont principalement constituées des cotisations salariales, des contributions de la Confédération et des cantons, ainsi que d'une part des recettes de la TVA. Il faudrait que toutes les contributions augmentent, ce qui alourdirait un peu plus les charges pesant sur les consommateurs, les employeurs et les travailleurs, et renforcerait la pression sur les finances de la Confédération et des cantons. Or une hausse des coûts du travail produirait l'inverse de ce qui serait judicieux et opportun. Les incitations à exercer une activité lucrative se dégraderaient davantage, alors qu'elles devraient être renforcées; la population active devrait s'attendre à une baisse de son revenu réel du fait d'une hausse des cotisations salariales. Les conséquences seraient d'autant plus douloureuses que la politique manque de volonté pour procéder à une vraie réforme de l'AVS qui contienne aussi des mesures structurelles[2].

L'initiative met délibérément en péril la voie bilatérale avec l'Union européenne

L'objectif réel de l'initiative est de voir disparaître la libre circulation des personnes. Le texte stipule clairement que l'accord sur la libre circulation des personnes doit être dénoncé deux ans après le premier dépassement du seuil de 10 millions – à la prochaine date possible. Une telle résiliation serait lourde de conséquences, car elle ferait tomber l'ensemble des accords bilatéraux I avec l'UE. Outre la libre circulation des personnes, cela toucherait les accords sur les transports terrestres, le trafic aérien, l'agriculture, la recherche, les marchés publics et la suppression des obstacles techniques au commerce. En raison de la «clause guillotine», les sept accords bilatéraux I sont en effet indissociables : si l'un d'entre eux est dénoncé, les six autres accords sont automatiquement abrogés Une acceptation de l'initiative UDC mettrait dès lors en péril la voie bilatérale – pourtant couronnée de succès – entre la Suisse et l'Union européenne.

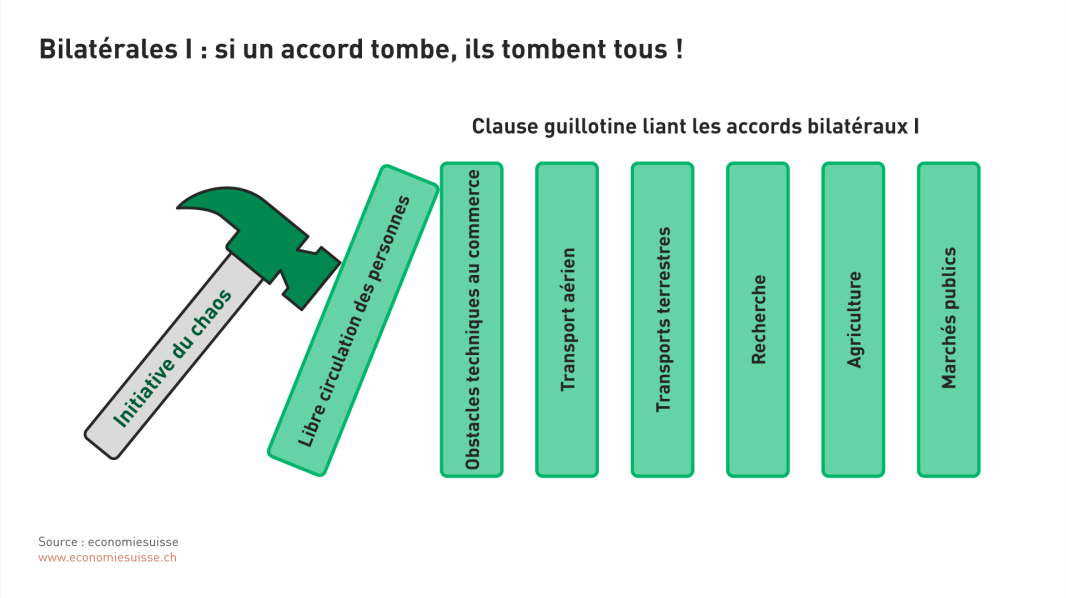

L'Union européenne est et reste, de loin, le premier partenaire commercial de la Suisse

Avec ses quelque 450 millions de consommateurs et 32 millions d'entreprises, le marché intérieur européen absorbe aujourd'hui 51% des marchandises exportées par la Suisse, tandis que 71% de nos importations de marchandises proviennent de l'UE. Mettre fin à la participation sectorielle au marché intérieur de l'UE aurait de graves inconvénients pour la place économique suisse. Sans la suppression des obstacles techniques au commerce, de nombreux produits industriels suisses devraient être certifiés deux fois (en Suisse et au sein de l'UE), ce qui prend beaucoup de temps et représente des charges énormes, surtout pour les petites entreprises. L'actuel volume des échanges commerciaux avec l'UE est si grand que, en chiffres absolus, il continue de progresser davantage que les échanges avec les deuxième et troisième marchés les plus importants, à savoir les États-Unis et la Chine. Au vu des taux de croissance actuels, l'Union européenne restera le principal partenaire commercial de la Suisse à l'horizon 2050, dépassant le volume des échanges avec les États-Unis et la Chine.

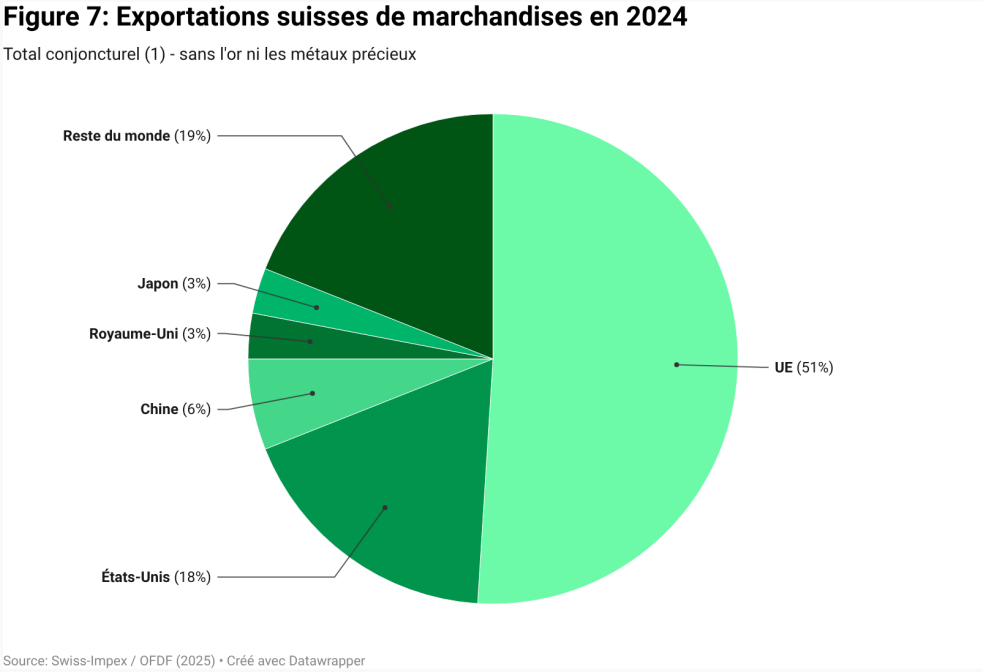

Le contexte commercial et géopolitique plaide pour un partenariat stable

Face à la montée de la loi du plus fort, au protectionnisme et aux politiques industrielles nationales, ainsi qu'à la pression croissante sur le multilatéralisme, la Suisse a plus que jamais besoin de relations internationales optimales. Le modèle de réussite suisse est particulièrement vulnérable, car en tant que petite économie ouverte, notre pays a besoin de règles mondiales, de marchés libres et de structures commerciales stables. D'un point de vue stratégique, des relations stables avec l'Union européenne restent donc primordiales. La Suisse lui est étroitement liée sur les plans géographique, économique et culturel. Des valeurs communes, des marchés ouverts et des intérêts coordonnés en matière de sécurité font qu'un partenariat étroit est le meilleur choix dans un contexte mondial toujours plus imprévisible.

Les salaires et la prospérité ont clairement augmenté depuis la conclusion des accords bilatéraux

La productivité, la prospérité et le temps libre par habitant ont sensiblement augmenté en Suisse ces dernières années (cf. dossierpolitique de mars 2023) – une tendance largement favorisée par les accords bilatéraux et la libre circulation des personnes. Depuis la signature des accords bilatéraux I en 1999, le produit intérieur brut (PIB) réel par habitant de la Suisse a augmenté de 28%. En comparaison internationale et en tenant compte des différences de niveau des prix, la Suisse se positionne très bien en ce qui concerne l'évolution de sa prospérité. En chiffres absolus, le gain de prospérité moyen depuis 1999 se monte à 17 108 dollars internationaux. Autrement dit, la prospérité a progressé davantage en Suisse qu'en Allemagne, au Royaume-Uni, en France ou en Italie, alors même que notre pays partait d'un niveau nettement plus élevé. Seuls les États-Unis, qui ont également enregistré une très forte croissance économique ces quinze dernières années, ont pu regagner du terrain par rapport à la Suisse, en chiffres corrigés du pouvoir d'achat. Depuis l'introduction des accords bilatéraux I, les salaires en Suisse ont en outre également connu une évolution positive. Selon le Dix-neuvième rapport de l'Observatoire sur la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'UE, la croissance moyenne des salaires réels entre 2002 et 2022 s'est élevée à 0,5% par an, alors qu'elle n'était que de 0,2% durant la décennie avant l'entrée en vigueur des Accords bilatéraux I. En parité de pouvoir d'achat aussi, les salaires moyens suisses sont depuis des années en tête en Europe. Même les bas salaires sont, en comparaison internationale, nettement mieux rétribués pour leur travail.

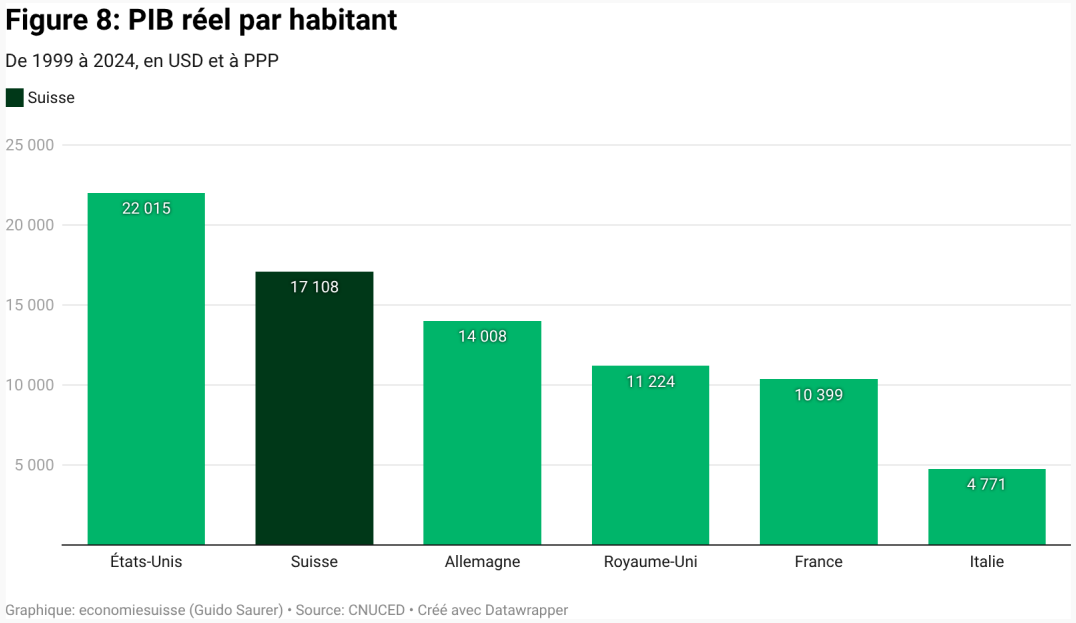

Un plafonnement démographique compromet notre prospérité

Le but ultime de l'initiative «Pas de Suisse à 10 millions!» est de voir disparaître la libre circulation des personnes, ce qui mettrait fin aux accords bilatéraux I. En même temps, ce plafonnement gèlerait l'immigration de main-d'œuvre étrangère. L'initiative menace ainsi la prospérité de la Suisse sur deux fronts.

1. L'évolution passée a montré que les relations bilatérales avec l'UE ont favorisé le développement de la prospérité. L'abandon des Accords bilatéraux I aurait un impact négatif sur la dynamique économique de la Suisse. C'est ce que montrent les dernières études d'Ecoplan et de BAK Economics (toutes deux en allemand). Malgré des modèles différents, toutes deux concluent que les accords bilatéraux continueront d'avoir un effet positif sur l'évolution du PIB et du PIB par habitant.

2. La Suisse bénéficie tout particulièrement de la libre circulation des personnes, car les ressortissants européens viennent principalement en Suisse pour travailler: sept personnes sur dix entrent directement sur le marché du travail, comme l'indique le dernier rapport de l'Observatoire. Ces travailleurs comblent, d'une part, les lacunes dans les métiers à faible niveau de qualification comme le bâtiment, le tourisme, l'hôtellerie, la restauration, l'agriculture ou le nettoyage et d'autre part, atténuent la pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans des domaines spécialisés comme la santé, l'informatique, l'ingénierie ou l'industrie. Quelque 56% des ressortissants européens admis en Suisse grâce à la libre circulation des personnes sont titulaires d'un diplôme universitaire. En plafonnant la population, la Suisse devrait, une fois la valeur limite atteinte, se passer de nouveaux travailleurs en provenance de l'UE. Les besoins en main-d'œuvre découlant du seul fait de l'évolution démographique ne pourraient pas être satisfaits. L'initiative se garde bien de spécifier quels secteurs devraient renoncer aux travailleurs étrangers ou comment les effets négatifs en découlant seraient compensés. Du côté des employeurs, cela promet d'âpres luttes pour se partager les travailleurs. Les PME, les start-up ainsi que la restauration et l'hôtellerie risquent notamment de rester sur le carreau dans la répartition de la main-d'œuvre.

L'initiative menace aussi la sécurité en Suisse

Les accords de Schengen et de Dublin, qui font partie des accords bilatéraux II, seraient tout autant concernés par une dénonciation de la libre circulation des personnes. L'UE a expressément lié la participation de la Suisse à l'espace Schengen à la libre circulation des personnes. Une annulation de l'association à Schengen/Dublin affecterait lourdement la liberté de voyager, le tourisme et la sécurité en Suisse. La Suisse ne ferait par exemple plus partie de l'espace Schengen pour les visas et la police suisse n'aurait plus accès au SIS, le système d'information Schengen, primordial pour les recherches et la lutte contre la criminalité transfrontière. Un abandon de l'accord de Dublin signifierait que chaque requérant d'asile débouté par un pays d'Europe pourrait dorénavant déposer une nouvelle demande en Suisse. Dans le même temps, notre pays serait privé de la base juridique nécessaire pour le renvoyer dans le pays de première entrée.

La croissance n'est pas un jeu à somme nulle. Notre développement crée des emplois, des revenus, de la qualité de vie, de la liberté et de nouvelles possibilités bénéficiant au plus grand nombre. En revanche, si la population suisse ne peut plus croître, il y aura des perdants. Le présent dossier a exposé les incidences négatives d'un plafonnement de la population. Cela étant, il faut de toute évidence prendre au sérieux les préoccupations de la population face à l'immigration. Des mesures efficaces s'imposent pour résoudre les véritables problèmes qui y sont liés, tout en continuant à améliorer la qualité de vie dans une Suisse dont la population augmente.

Il faut des mesures ciblées déployant des effets rapides

L'exigence radicale de l'initiative UDC n'est pas un instrument utile. D'une part, les mesures ne prendraient effet que plus tard et n'aideraient donc pas à atténuer dans l'immédiat les effets négatifs de l'immigration. D'autre part, le plafonnement ne pourrait être mis en œuvre qu'au préjudice de l'économie. Les milieux économiques proposent de suivre plutôt l'axe suivant:

- appliquer le droit d'asile avec rigueur;
- développer les infrastructures et optimiser leur utilisation;
- simplifier et accélérer les procédures pour la construction de logements;
- accroître la productivité;
- mieux exploiter le potentiel de main-d'œuvre locale.

Garantir la prospérité et résoudre les vrais problèmes de manière durable

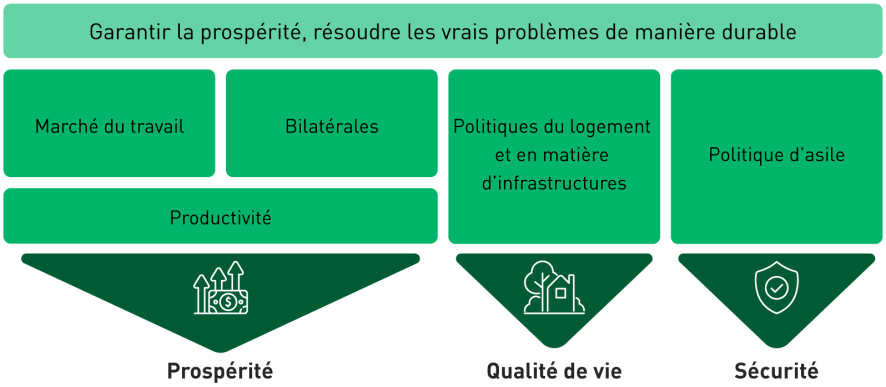

Source : economiesuisse
www.economiesuisse.ch

Appliquer avec rigueur la législation sur l'asile

economiesuisse s'engage en faveur d'une politique migratoire qui respecte la longue tradition humanitaire de notre pays. En matière d'asile, la Suisse doit accorder une protection uniquement aux personnes qui y ont droit au sens de la législation sur l'asile et de la Convention de Genève de 1951. Les demandeurs d'asile qui fuient uniquement pour des motifs économiques ne doivent pas être autorisés à rester en Suisse. En guise de mesure d'accompagnement, il importe de revoir régulièrement les critères définissant les pays d'origine sûrs. Les ressortissants étrangers criminels doivent être systématiquement renvoyés dans leur pays d'origine, dans le respect du droit international. Tous les cantons doivent exécuter les décisions de renvoi, afin de garantir l'égalité de traitement des demandeurs d'asile déboutés. Les cantons qui ne souhaitent pas exécuter de telles décisions doivent en supporter toutes les conséquences financières.

Renforcer la coopération internationale en matière d'asile

Plusieurs États membres de l'Union européenne durcissent actuellement leur législation en matière d'asile ou sa mise en œuvre. En adoptant le Pacte européen sur la migration et l'asile en mai 2024, l'UE a trouvé un accord sur une réforme globale du système européen de migration et d'asile, au terme d'années de négociations. Dans ces conditions et dans le contexte européen, la Suisse est tenue de s'engager en faveur d'une politique d'asile stricte, et de la mettre en œuvre sur son territoire. Sans cela, elle risque de devenir un refuge pour une immigration incontrôlée. En outre, elle doit conclure d'autres accords de réadmission ainsi que renégocier les accords existants si des problèmes surviennent. Il importe de renforcer la promotion des retours volontaires. Là encore, une étroite collaboration avec l'UE est nécessaire, surtout lorsque cela profite à la Suisse – par exemple en intensifiant la collaboration avec l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex).

Développer et mieux utiliser les infrastructures de transport

Le réseau routier suisse souffre de congestion chronique: pour 2024, l'Office fédéral des routes a signalé des chiffres records pour les véhicules-kilomètres parcourus et les heures d'embouteillage sur les autoroutes. En 2024, la population résidante suisse a passé environ 55 570 heures dans les embouteillages, soit 13,9% de plus qu'en 2023. Pour remédier efficacement aux goulets d'étranglement dans les infrastructures suisses, il faut des optimisations à court terme et des investissements à long terme. Lorsque des mesures telles que la réaffectation de la bande d'arrêt d'urgence ou l'optimisation de l'exploitation permettent d'améliorer sensiblement la fluidité du trafic, leur mise en œuvre doit être prioritaire. Sur les tronçons où cela ne suffit pas, une mise à niveau doit être entreprise de toute urgence et avec détermination.

Créer davantage de logements pour la population

Il est urgent de construire davantage de logements en Suisse, surtout dans les agglomérations urbaines où l'offre est actuellement limitée. La pénurie de logements a de multiples raisons. La surface moyenne des habitations augmente, tandis que la taille des ménages diminue. À défaut d'une activité de construction suffisante, l'offre ne peut pas suivre la demande. En 2024, seulement 42 050 nouveaux logements ont été construits en Suisse – le nombre le plus faible depuis 2003. Cela est principalement dû aux prescriptions compliquées, aux réglementations entravant les investissements, aux procédures longues et aux innombrables oppositions alors qu'il y aurait suffisamment de capitaux à disposition. Pour améliorer la situation, il faut dynamiser l'activité de construction en simplifiant les prescriptions de construction, en accélérant les procédures d'approbation et en réduisant les obstacles tels que les procédures trop longues et les recours. C'est la seule façon de créer assez de nouveaux logements pour répondre à la forte demande et garantir durablement la qualité de vie dans les villes.

Productivité accrue grâce à une amélioration des conditions-cadre

La politique est appelée à prendre des mesures efficaces pour favoriser une croissance accrue de la productivité. Pour augmenter encore la productivité des entreprises et de la population active, la politique doit en outre créer un cadre économique optimal, réduire les réglementations et la bureaucratie, promouvoir la numérisation et ramener à un niveau tenable la croissance disproportionnée que l'appareil étatique a enregistrée ces dernières années. Notre pays doit notamment pouvoir saisir les opportunités offertes par les nouvelles technologies telles que l'intelligence artificielle (IA). Cela soulagera les entreprises du secteur privé, augmentera la productivité et réduira les besoins de main-d'œuvre étrangère.

Encore mieux exploiter le potentiel local

En comparaison internationale, la Suisse présente une forte participation au marché du travail. Certains potentiels pourraient néanmoins être encore mieux exploités. Dans son train de mesures de novembre 2024, l'Union patronale suisse (UPS) a esquissé une série de mesures pour faire face à la pénurie croissante de personnel qualifié:

- Faciliter la poursuite de l'activité professionnelle à l'âge de la retraite.
- Repenser l'âge de référence: créer des incitations à travailler plus longtemps.
- Renforcer la conciliation entre vie privée et vie professionnelle.
- Le système fiscal doit inciter à travailler davantage.
- Renforcer la formation professionnelle
- Mieux utiliser le potentiel des réfugiées.
- Mieux intégrer les personnes atteintes dans leur santé psychique et/ou physique
- Mettre à profit le progrès technique de manière optimale
- Réduire la bureaucratie
- Reconnaître l'importance de la libre circulation des personnes.

- Maintenir une immigration ciblée de spécialistes en provenance d'États tiers.

economiesuisse soutient pleinement ces demandes.

L'initiative «Pas de Suisse à 10 millions!» ne résout aucun problème, mais en crée beaucoup de nouveaux

Un plafonnement strict du nombre d'habitants nuirait grandement à la Suisse. L'initiative ne résout aucun problème dans notre pays, mais en crée beaucoup de nouveaux. Cela étant, il faut prendre au sérieux les préoccupations de la population face à l'immigration.

1. **Aujourd'hui comme demain, nous serons tributaires de l'immigration de main-d'œuvre.** Sans immigration nette, la population active serait en déclin dès aujourd'hui. L'immigration de travailleurs grâce à la libre circulation des personnes fait partie de la solution pour contrer la pénurie de main-d'œuvre qui s'aggrave. L'initiative ne dit pas qui devra désormais se passer des travailleurs venus de l'étranger. Enfin, sans cette immigration, les difficultés financières de l'AVS ne feraient que s'accélérer. Rappelons que les travailleurs étrangers soutiennent nos assurances sociales aussi sur le long terme.

2. **L'initiative met délibérément en péril la voie bilatérale avec l'Union européenne.** Les accords bilatéraux sont un facteur clé de prospérité pour la Suisse. L'Union européenne est et reste, de loin, notre premier partenaire commercial. Dans l'actuel contexte géopolitique et commercial, des relations bilatérales stables avec l'UE sont indispensables pour notre pays d'un point de vue stratégique. L'initiative les compromet, et compromet donc aussi la prospérité et la sécurité de la Suisse.
3. **Il faut des mesures efficaces pour gérer les effets indésirables de l'immigration et continuer d'améliorer la qualité de vie dans une Suisse dont la population augmente.** economiesuisse et l'Union patronale suisse demandent donc des mesures ciblées pour accroître la productivité et mieux utiliser le potentiel de main-d'œuvre indigène. En matière d'asile, il convient d'appliquer avec rigueur les lois en vigueur; dans le secteur du logement, il faut rendre la construction d'habitations plus attractive et accélérer les procédures d'autorisation. Pour les transports, il est essentiel de développer et de mieux exploiter les infrastructures existantes.

Rudolf Minsch
Responsable Politique économique générale & Économie extérieure, Chef économiste, membre de la direction

Guido Saurer
Responsable suppléant du département Politique économique et formation

Pascal Wüthrich
Responsable de projets Économie extérieure

Corine Fiechter
Responsable de projets Politique économique et formation

1. «haut»): Les données utilisées dans le présent document sont toujours prises en compte à partir du 1er janvier.

2. structurelles: Cf. aussi l'étude de BSS de janvier 2026, réalisée en collaboration avec le prof. M. Brülhart

© economiesuisse | www.economiesuisse.ch